

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Autres

Matricule : 12735 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RIMASUI AMAL

Date de naissance : 25/05/1990

Adresse :

RES. NEXT HOUSE VILLA S5

DAR BOUAZZA

Tél. : 0662 881666 Total des frais engagés : 884,12 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 15/09/2020

*cont
CA*

| RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES | | | | |
|--------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cache et signature du Médecin Attestation de paiement des Actes |
| 27/5/2012 | C S | | 300 | IN: Dr. Mohamed El Boucif, Médecin généraliste, 27/5/2012 Dr. El Khatib, 27/5/2012 |
| | | | | |

Docteur Bouchra KARAOUI

Gynécologue - Obstétricienne

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Ex attachée et Interne des hôpitaux de Paris

Stérilité du couple - accouchement

chirurgie gynécologique - Coeliochirurgie

maladie du sein - Echographie



الدكتورة بشرى قراوي

اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجية كلية الطب بباريس

طبيبة ملحقة وطبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

عقم الزوجين - الولادة

الجراحة التسوية - الجراحة بالمنظار

أمراض الثدي - الفحص بالصدى

27 AOUT 2020
Casablanca, Le الدار البيضاء في

F RIMOU AMAL

LABO BENJELLOUN

Mme RIMAOUI AMAL

DDN 25-06-1990

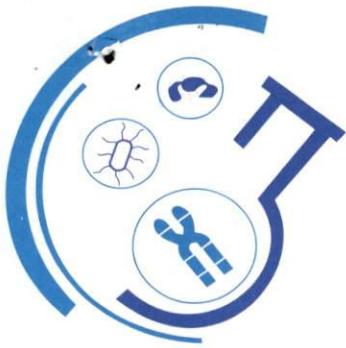


Jah Zohra

Rim

مختبر بنجلون للختلنج الطبي
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayam Beauséjour
Tél : 06000.503.40 - 0622.39.32.84/52
Fax : 0622.39.53.65

Dr. KARAOUI Bouchra
Gynecologue Obstétricienne
22, Bd. Omar El Khayam
Tél: 0522.39.50.00. Fax: 0522.39.52.22



مختبر بنجلون للتحاليل الطبية

Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales

Beauséjour

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste
Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

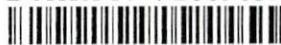
DR BOUCHRA KARAOUI

Date de l'examen: 05-09-2020

Mme RIMAUI AMAL

Date de naissance: 25-06-1990

Dossier N° : 2009052033



SEROLOGIES INFECTIEUSES

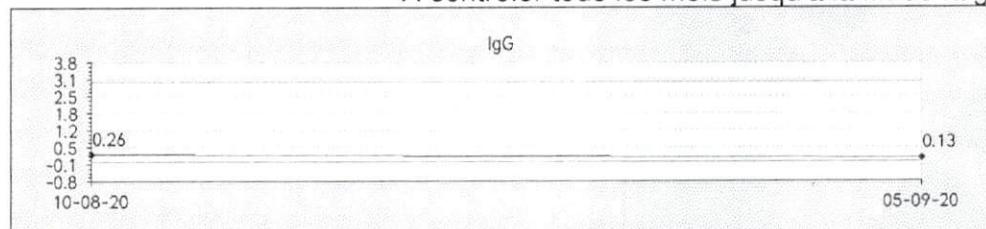
Cobas E411(ROCHE) - Western Blot (EUROIMMUN) – Techniques Immuno-chromatographiques

Sérologie de la Toxoplasmose

10-08-2020

IgG 0,26
(Electrochimiluminescence Cobas Roche) 10-08-20 <0,13 UI/mL (<3,00)

Conclusion: Absence d'anticorps spécifiques antitoxoplasmose.
A contrôler tous les mois jusqu'à la fin de la grossesse.



Sérologie de la Rubéole

10-08-2020

IgG 52,89
(Electrochimiluminescence Cobas Roche) 53,92 UI/mL (<10,00)

Conclusion: Variation du taux d'anticorps non significative, immunité ancienne confirmée.

مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél : 05008.503.40 - 0522.39.30.84/85
Fax : 0421.69.33.66

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50



109, Bd. Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face du CAFC) - Tél.: 05 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax : 05 22 39 33 65

benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)

CNSS : 6441662 IF : 51102718 PATENTE : 34823087 ICE : 001686316000007 INP : 93001360

LABORATOIRE BENJELLOUN D'ANALYSES MEDICALES

109, Boulevard Omar Al Khyam Beauséjour 20200 CASABLANCA

Tel: 05 22 39 32 84/53 – 06000 503 40 – Whatsapp Accueil 06 63 790 723

Fax: 05 22 39 33 65 www.labobenjelloun.ma

IF 51102718 – CNSS 6441662 – PATENTE 34823087 – INP 093001360 – ICE 001686316000007

FACTURE N°: 2009052033

Mme AMAL RIMAoui

Date: 05-09-2020



Récapitulatif des analyses

| CN | Analyse | Val | Clefs |
|------|--|------|-------|
| 9105 | Forfait traitement échantillon sanguin | B5 | B |
| 9005 | Forfait de prise en charge pré-analytique du patient | B13 | B |
| PS | Prélèvement Sanguin | E25 | E |
| 0307 | Toxoplasmose IgG | B100 | B |
| 0343 | Rubéole IgG | B150 | B |

Total des B : 268

Montant total de la facture 384.12 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de trois cent quatre-vingt-quatre dirhams douze centimes.

مختبر بنجلون للختارات الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khyam Beauséjour
Casablanca
Tel: 06000.503.40 - 0522.39.32.84/53
Fax: 0522.39.33.65